

Sujet : [INTERNET] Révision d'enregistrement de parcelle en zone inondable

De : co.la@gmx.com

Date : 15/06/2023 09:34

Pour : pref-revision-ppri-linars-bassac@charente.gouv.fr

Commissaire,

J'interviens pour ma grand-mère, Mme Martinot Marthe 12 route des distilleries 16440 Sireuil. Voilà quelques mois, nous avons commandé un diagnostic immobilier où nous avons eu la surprise de découvrir que la parcelle de ma grand-mère qui n'a jamais été inondée de mémoire d'homme, était classée par votre logiciel, en zone à risque d'inondation. Pourriez-vous corriger ce problème SVP ?

M Cornut Laurent 16200 Courbillac 0545919565.